

# Rapport public Parcoursup session 2023

CFA FORMASAT SPORT-ANIMATION-TOURISME - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation - en apprentissage

## Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA FORMASAT SPORT-ANIMATION-TOURISME - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	5	3	0

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

## Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

L'entrée en formation est conditionnée par la satisfaction aux exigences préalables définies par le décret (vérification des pré-requis) et par la réussite aux tests de sélection prévus par l'OF.

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS spécialité «éducateur sportif» mention «activités aquatiques et de la natation» sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'unité d'enseignement «premiers secours en équipe de niveau 1» (PSE 1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue ;
- produire un certificat médical de non contre-indication :
  - à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme et à l'encadrement Le certificat médical est établi conformément au modèle figurant en annexe IV - A. Il est daté de moins de trois mois à la date de sélection.
- être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis,
- produire une attestation de 400 mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum conforme au modèle figurant en annexe V.

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'établissement ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le 3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport

Complétude du dossier avant le 13/07/2023

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

Dates prévisionnelles de la formation : du 31/08/2023 au 30/06/2024

Informations complémentaires sur le site Internet de FORMASAT : <https://www.formasat.fr/>

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation développe la connaissance de la réglementation des métiers du domaine des activités aquatiques et de la natation, et les compétences pour surveiller, encadrer et animer toute activité dans un établissement aquatique (piscine, plan d'eau...).

La découverte des activités suivantes est proposée dans le parcours de formation BPJEPS AAN : bébés nageurs, jardin aquatique, natation et maternité, aquaphobie et aquagym. Des interventions en milieu scolaire et en école de natation sont prévues sur un trimestre de formation pour encadrer des élèves du primaire dans les activités d'apprentissage de la natation.

Le parcours complet de formation dure 10 mois\* et se réalise en alternance : 2,5 jours en organisme de formation et 2,5 jours au sein d'une structure professionnelle. Quelques semaines complètes en organisme de formation peuvent également être programmées pour des activités pédagogiques particulières. Le BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation est composé de 4 Unités Capitalisables (UC). Il est obtenu par la certification de ces 4 UC.

\*Formation modularisée et individualisée en fonction du positionnement, selon profil et compétences, à l'entrée en formation.

Plus d'informations, cliquez [ici](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers sont lus et étudiés par la Commission d'Étude des Vœux.

Sont examinés :

- l'existence et la pertinence du projet via l'onglet "projet de formation", et accompagné d'un CV,
- les notes compilées dans l'onglet "fiche avenir",
- les appréciations générales (comportement, assiduité, motivation),
- les centres d'intérêt et les activités extra-scolaires.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Conseils aux candidats :

- compléter la totalité des onglets prévus par la plateforme. De nombreux dossiers sont incomplets et donc non étudiés prioritairement par la commission
- formaliser un projet de formation cohérent en rapport avec les orientations choisies. Ce projet doit être motivé et inclure le descriptif des expériences sportives, d'animation et/ou d'encadrement.
- individualiser la lettre de motivation et s'assurer de sa correspondance avec le CV joint.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes d'EPS	Notes d'EPS, notes de français et sciences	Bulletins de 1ère et de terminale, note obtenue au baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite, qualité de la syntaxe	Note et appréciation français, projet de formation formalisé avec argumentaire cohérent et une qualité rédactionnelle	Entretien de motivation	Très important
	Connaissance de l'environnement professionnel de la formation	Ce projet doit être motivé et inclure le descriptif des expériences sportives, d'animation et/ou d'encadrement	Projet de formation motivé	Très important
	Capacité à l'oral	Qualité de l'expression et qualité de l'argumentation lors des entretiens	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de motivation	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Appréciations générales sur fiche avenir	Fiche avenir, entretien de motivation	Essentiel
	Capacité à s'investir, implication	Appréciations générales sur fiche avenir et descriptif des expériences justifiant la capacité à s'investir (activités extra-scolaire, centre d'intérêt, bénévolat...)	Fiche avenir, entretien de motivation	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation	Appréciations générales sur fiche avenir et capacité à argumenter ses motivations en entretien	Entretien de motivation	Très important
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Formaliser un projet de formation cohérent en rapport avec les orientations choisies, argumenter ses choix en entretien	Entretien de motivation, projet de formation motivé	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation	Connaissance des exigences réglementaires (complétude du dossier, recherche d'une structure d'alternance, modalités des tests, déroulé de la formation...) vérifiée en entretien	Recherche d'une structure d'alternance, entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et /ou d'animation	Fiche avenir et descriptif des expériences justifiant la capacité à s'investir et à s'engager (responsabilités dans un club ou dans une association, bénévolat, expérience d'encadrement, pratique sportive...)	Rubriques activités et centres d'intérêt, entretien de motivation	Très important

**Signature :**

CATHERINE SPITERI,

Directeur de l'établissement CFA FORMASAT

SPORT-ANIMATION-TOURISME